

En outre, le rapport signale que deux autres énormes institutions financières—la Laurentian Mutual Assurance Co. et les Caisses Populaires Desjardins—ont des actifs qui rivalisent avec ceux des banques à charte... Robin Korthals, président de la Banque Toronto-Dominion a déclaré: «Ce qui inquiète le plus les banques, c'est que leurs rivaux dans le domaine des services financiers—les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie ou les fonds mutuels—ne sont pas liés par les mêmes règles de participation que les banques, mais devraient l'être...

Personne ne peut posséder plus de 10 p. 100 d'une banque à charte canadienne; et les banques, à leur tour, ne peuvent posséder plus de 10 p. 100 de sociétés exerçant leur activité dans d'autres secteurs que celui des banques...

Les banquiers s'inquiètent non seulement de l'ampleur croissante que prennent ces institutions financières appartenant à des familles, mais aussi de la concentration des entreprises; ainsi des sociétés de fiducie, des compagnies d'assurances ou de fonds mutuels sont rattachées à des entreprises non financières.

C'est précisément ce dont je parlais et c'est pourquoi tant de questions ont été posées aujourd'hui au sujet de la prise de contrôle probable de Genstar, et par conséquent, de Canada Trust par Imasco.

Je voudrais vous faire part dans le peu de temps qui me reste de ce qui se passe depuis quelques années, monsieur le Président. Je veux parler des fusions importantes au Canada dans lesquelles la valeur de la transaction est supérieure à 500 millions de dollars. La période visée va de 1979 à 1985.

En 1979, Petro-Canada a pris le contrôle de la Pacific Petroleum Ltd. pour 1.4 milliard de dollars; Woodbridge Co. Ltd., c'est-à-dire Thomson, a fait l'acquisition de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour 641 millions de dollars; Carter Oil and Gas Co. Ltd. a absorbé Hamilton Bros. Petroleum Corp. pour 522 millions de dollars et Dome Petroleum Ltd. a pris le contrôle de Mesa Petroleum Ltd. pour 640 millions de dollars.

En 1980, Hiram Walker-Gooderham and Works Ltd. a fait l'acquisition de Consumers Gas Co. pour 1.2 milliard de dollars; Dome Petroleum Ltd. a pris le contrôle de Kaiser Petroleum Ltd. pour 700 millions de dollars et British Columbia Resources a fait l'acquisition de Kaiser Resources Ltd. pour 665 millions de dollars.

En 1981, Petro-Canada a fait l'acquisition de Petrofina au coût de 1.4 million de dollars; Olympia & York Development a fait l'acquisition de Abitibi-Price pour 618 millions; la Sulpetro a acheté la CanDel Oil au coût de 546 millions; et Noranda Mines a fait l'acquisition de MacMillan Bloedel au coût de 626 millions. Dome Petroleum a acheté Hudson's Bay Oil and Gas au coût de 2 milliards; Canadian Pacific Enterprises Ltd a acheté Canadian International Paper au coût de 1 milliard; Brascade Resources a acheté Noranda Mines au coût de 1.6 milliard; la Société de développement des corporations du Canada a acheté Texasgulf au coût de 2.2 milliards.

En 1983, Bell Canada a acheté TransCanada Pipe Lines au coût de 600 millions; Olympia & York Developments a acheté Gulf Canada au coût de 2.8 milliards; Gulf Canada a acheté Abitibi-Price au coût de 1.2 milliard; Petro-Canada a acheté Gulf Canada au coût de 880 millions; et Genstar a acheté la Canada Trustco au coût de 1.2 milliard. Ce n'est là qu'un inventaire partiel des transactions faites par les grandes entreprises, monsieur le Président.

À l'instar des banquiers et de nombreux députés conservateurs, je suis d'avis que cette tendance n'a pas rendu service au pays. Elle n'a pas favorisé la création d'emplois nouveaux et n'a pas non plus accru notre compétitivité. Il est temps que le gouvernement intervienne et propose une mesure législative qui

permette aux Canadiens d'avoir leur mot à dire dans la prise de décisions concernant l'expansion économique future.

M. Bill Domm (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je pensais qu'il serait peut-être bon de signaler que le projet de loi C-91 sur lequel se penche aujourd'hui la Chambre a 85 pages. Je voudrais revenir sur une déclaration du député de Papineau (M. Ouellet), ancien ministre de la Consommation et des Corporations, et je souhaiterais pour cela le citer au mieux de ma mémoire. Il a dit que le gouvernement conservateur avait mis trop longtemps, et il a demandé pourquoi il avait mis si longtemps à présenter une mesure législative sur la concurrence. Ou le député de Papineau choisit délibérément d'oublier l'historique de ce projet de loi, ou il refuse d'admettre que c'est lui-même qui a présenté à la Chambre, sans succès, des modifications au projet de loi sur la concurrence dont nous discutons aujourd'hui sous la forme du projet de loi C-91.

Selon lui, ce projet de loi C-91 ne va pas assez loin, mais c'est mieux que rien. Si ce projet de loi est mieux que rien, monsieur le Président, je présume alors peut-être que celui qu'avait présenté le gouvernement libéral et le ministre en exercice à l'époque valait moins que rien. Mais, ce qui a ajouté encore à ma confusion quant à la position effective du député sur ce projet de loi, dont le besoin se fait cruellement sentir, le député a dit souhaiter qu'on aille de l'avant. Nous aurons l'occasion de répondre à quelques-unes des questions de l'ancien ministre de Papineau. J'espère que nous allons pouvoir procéder rapidement à la deuxième lecture afin de faire ce que le critique du NPD, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), nous accuse de n'avoir pas fait, c'est-à-dire écouter les gens auxquels il prétend que nous n'avons accordé aucune attention ces derniers 19 mois. Le député de Winnipeg-Nord dit que nous n'avons pas écouté les consommateurs et les petits hommes d'affaires, et qu'il bloquera ce projet de loi aussi longtemps qu'il le pourra, tant que nous n'aurons pas entendu ces gens-là.

● (1510)

Je pense qu'il est bon de signaler qu'en juillet et en août 1985 nous avons eu des consultations approfondies avec des groupes représentant de grandes et de petites entreprises. Les députés de l'opposition ont laissé entendre dans le débat de ce matin que nous nous adressions plutôt aux grosses sociétés qu'aux petites, que nous nous intéressions plus aux banques qu'aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises qui sont le moteur de la croissance économique du Canada.

J'ignore si la Chambre de Commerce de Winnipeg représente uniquement les banques, mais je sais que la Chambre de Commerce de Peterborough rassemble 800 représentants de tous les secteurs de l'économie. Outre les banquiers, il s'agit aussi d'agriculteurs et de petits hommes d'affaires qui se préoccupent notamment d'occuper une place prépondérante sur le marché et de pouvoir concurrencer avec leurs PME les grandes sociétés. Ils sont les premiers à reconnaître qu'en 16 ans de domination libérale de notre économie, et à travers des politiques mises sur pied à la Chambre des communes en collaboration avec le NPD, la législation de la concurrence n'a pas changé sensiblement.